

Guide pour les apprenants

(toute personne suivant une formation)





Principes généraux

Condition de présence dans l'école

Les conditions de présence sont définies par la direction de l'établissement et les apprenants (apprentis, élèves, stagiaires, etc.) sont tenus de strictement s'y référer.

Les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les apprenants, dans les différentes activités de l'école.

Dès votre entrée à l'école, vous êtes tenus de porter vos masques journaliers, dans tous les espaces clos et extérieurs, lors de vos déplacements, dans l'établissement, aussi bien en classe, dans un amphithéâtre, qu'au laboratoire, à l'atelier et dans tout autre espace collectif de travail comme le centre de ressources.

A défaut de masque, vous ne pourrez pas pénétrer dans l'établissement.

Pour les apprentis

Sur le temps entreprise, les règles sont définies par l'employeur.



Rappel des mesures générales d'hygiène

LES RÉFLEXES À ADOPTER

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très régulièrement les mains



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le

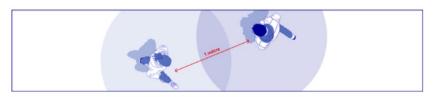


Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans **un mouchoir**



Saluez sans se serrerla main, évitez les embrassades

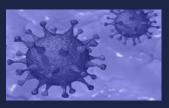
La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres







Avant d'arriver sur le site





Avant l'arrivée

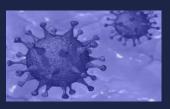
Au jour de leur rentrée, les apprenants s'engagent avoir **pris connaissance** de ce guide et à **respecter les règles qui y sont décrites.**

Si vous ressentez des symptômes COVID (fièvre, toux, perte de goût et d'odorat, etc.), à un moment, il importe, dans un premier temps, que vous vous isoliez à votre domicile <u>sans rejoindre l'école</u>. Vous-même ou l'un de vos proches contactera ensuite un médecin par téléphone, pour qu'il vous indique la marche à suivre.

Le masque est obligatoire dans les transports en commun.







Une fois sur le site de l'école





Accueil des apprenants

Les apprenants sont accueillis par les équipes pédagogiques qui leur transmettent les consignes.

A l'arrivée sur site, il est demandé, en priorité, de se laver les mains ou d'utiliser du gel hydro alcoolique mis à disposition.

Port du masque

L'école ne fournit pas les masques. Il appartient à chaque apprenant de se munir de masques conformes aux normes d'usage et en nombre suffisant (au moins deux par jour).



Mettre et enlever un masque chirurgical correctement



Un masque ne doit pas être porté plus de 4 heures



Lavez-vous les mains



Vérifiez le masque chirurgical



Tournez-le dans la bonne direction



Posez le bon côté sur votre visage



Passez les courroies derrière les oreilles ou les lacets derrière la tête et la nuque



Ajustez le masque du nez jusqu'au menton



Ajustez la bande sur la racine du nez et et assurez-vous que le masque adhère aux joues



Ne touchez pas le masque lors de son utilisation



Lavez-vous les mains avant de retirer le masque



Faites attention en le retirant, ne touchez JAMAIS l'avant du masque! Utilisez les élastiques



Jetez le masque en toute sécurité en le tenant par les élastiques dans une poubelle fermée



Lavez-vous les mains une nouvelle fois après avoir retiré le masque

Entretien des masques tissus

Le lavage et le séchage du masque barrière doit être conforme aux préconisations du fabricant.

COMMENT ENTRETENIR SON MASQUE?



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. Au moins 30 min à 60°C minimum.



Utiliser un sèche-ligne ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.



Affichages et disposition des salles

Respecter les affichages locaux des règles spécifiques (effectifs par salle, plan de circulation, ...)

Respecter la disposition des salles et du matériel. Veiller à ne pas les déplacer

Echanges

Il est demandé aux apprenants de ne pas se rendre directement dans les bureaux du secrétariat pédagogique et/ou de la vie scolaire mais de privilégier les échanges par mail.



Nettoyage et gestion des déchets

Nettoyage

- Les locaux ont été nettoyés avant l'ouverture du site et le sont quotidiennement.
- Les prestations de nettoyage sont adaptées, renforcées et tracées : point de contacts, sanitaires, utilisation de produits désinfectants.

Gestion des déchets

- Dans les ateliers, les laboratoires et les salles de cours, les déchets sont récupérés dans des poubelles adaptées.



Espaces collectifs

- Les regroupements d'apprenants sont limités au strict nécessaire et se font dans le respect des gestes barrières.
- La capacité d'accueil de chaque espace collectif est précisée par affichage à l'entrée.



Équipements partagés

- Distributeurs de boissons et de nourriture, fontaines à eau : il est demandé de se laver les mains avant et après leur utilisation.
- Imprimantes et photocopieurs : il est demandé de se laver les mains avant et après leur utilisation.
- Ne pas partager le matériel pédagogique, les équipements informatiques (claviers, casques, souris...) et téléphones ou tous équipements individuels.
- Se nettoyer les mains avant et après le partage de clés ou tout autre objet mutualisé.



Ascenseurs - circulation sur les sites

- L'utilisation des ascenseurs est interdite sauf cas particulier autorisé préalablement par la direction de l'école (une seule personne dans un ascenseur par voyage).
- Un plan de circulation adapté est mis en place pour chaque site et sera communiqué aux apprenants à leur arrivée (escaliers dédiés, gestion des flux entrants et sortants, etc.).



Restauration

Les espaces de restauration sont aménagés par l'école et il vous appartient de respecter leurs règles d'usage : gestes barrières à l'entrée, limitation du nombre de convives et distanciation, sens de circulation mis en place, interdiction de modifier l'aménagement mis en place, etc.



En cas de déclaration de symptômes

Sur site

- En cas d'apparition de symptômes sur le site, s'isoler, en rejoignant le local d'attente sanitaire dédié, tout en veillant à bien porter son masque.
- Prévenir ou faire prévenir immédiatement l'équipe pédagogique ou la vie scolaire.
- Un retour à domicile en taxi est requis et l'appel à un membre de la famille pourra être réalisé, selon l'état de l'apprenant. Si celui-ci ne le permet pas, le SAMU sera appelé (tél : 15).



En cas de déclaration de symptômes

Hors site

- Signaler la situation en envoyant un mail à la vie scolaire avec les premières indications utiles sur votre cas
- Suivre les consignes des autorités sanitaires

Un protocole spécifique de la société de nettoyage est mis en place pour la décontamination des locaux utilisés par une personne qui déclarerait des symptômes de Covid.

Une communication est engagée au sein de l'établissement.



En résumé

Avant de me rendre dans l'école

Je lis le guide Covid-19 pour les apprenants

Je m'équipe d'un masque si je prends les transports en commun

J'emporte des masques en nombre suffisant pour la journée

A l'arrivée sur le site de l'école

Je me lave les mains ou j'utilise du gel hydro alcoolique

Je me conforme strictement aux conditions de présence, au sein de l'école

Je me réfère au plan de circulation

Sur place

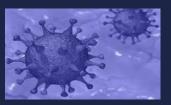
Je respecte les consignes générales et les affichages spécifiques

Je porte mon masque, dans les espaces clos et extérieurs comme dans mes déplacements, au sein de l'école

Je me lave les mains avant et après chaque activité







Ensemble, adoptons les bons gestes pour se protéger comme pour protéger les autres

